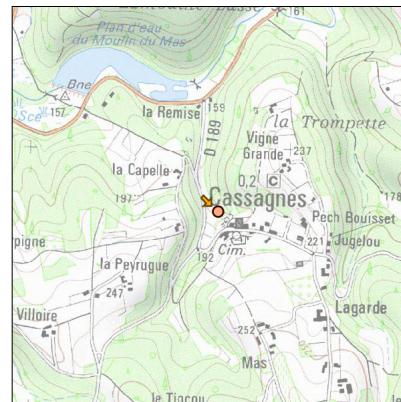


Système d'assainissement 2023 CASSAGNES (Bourg)



Station : CASSAGNES (Bourg)

Code Sandre	0546061V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT AQUARESO
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 2017
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	25 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	1,5 Kg/j
Charge nominale DCO	3 Kg/j
Charge nominale MES	2,3 Kg/j
Débit nominal temps sec	3,7 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	552 073, 6 386 241 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - null

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés (données 2022) :

9 branchements. Avec une consommation d'eau potable de 649 m³ et un taux de restitution de 90%, cela correspond à environ 11 équivalents habitants (EH).

Fonctionnement :

Pas d'anomalie signalée.

Entretien :

Pas de remarque particulière.

Station d'épuration

Remplissage :

D'après le compteur de chasse, en 2023, la station a reçu une charge journalière moyenne correspondant à 1,17 m³/j soit à peu près 8 EH. Le volume d'une bâcheée étant environ 0,50 m³.

Entretien :

Correct.

Fonctionnement :

Au vu des résultats obtenus en sortie de prétraitements (MES = 32 mg/l - DBO5 = 52 mg/l DCO = 155 mg/l), et considérant les rendements d'un filtre à sable, on peut penser que la qualité du rejet respecte les exigences réglementaires.

Autosurveillance :

Le comptage des bâcheées permet d'estimer les débits reçus.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Non.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Non.

Sous produits

Production théorique :

La production théorique de boues d'après le compteur de chasse est d'environ 0,96 m³/an soit 48 Kg Matières sèches (MS)/an (ratio utilisé : 120 l/EH/an et 6 Kg MS/EH/an).

Production réelle :

D'après les mesures de hauteurs de boues réalisées cette année, la production de boues est de 0,66 m³/an.

Filière d'élimination :

Les boues sont stockées et minéralisées dans la fosse toutes eaux. Elles sont ensuite dépotées sur la station d'épuration de Prayssac - Puy l'Evêque, où elles suivent le même processus de traitement que les matières de vidange de l'assainissement non collectif.

Volume de la zone de digestion dans la fosse toutes eaux estimé à 10 m³ (absence de dossier de récolelement), soit un volume utile de 3,5 m³.

Quantité évacuée :

Aucune extraction n'a eu lieu depuis la mise en service et d'après les mesures réalisées au cours de l'année, il sera possible d'envisager une évacuation de 3 m³ au second semestre 2024.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	2 m3/j	53 %			2 m3/j	
DBO5	0,1 Kg/j	4 %	30,8 mg/l	83 %	0 Kg/j	5,1 mg/l
DCO	0,2 Kg/j	5 %	77 mg/l	87 %	0 Kg/j	10,3 mg/l
MES	0,1 Kg/j		30,8 mg/l	83 %	0 Kg/j	5,1 mg/l
NGL	0,2 Kg/j		82 mg/l	0 %	0,2 Kg/j	82 mg/l
NTK	0,1 Kg/j		25,6 mg/l	60 %	0 Kg/j	10,3 mg/l
PT	0 Kg/j		5,1 mg/l	0 %	0 Kg/j	5,1 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546061V001>